

Questions orales

sons un réel problème pour communiquer les uns avec les autres et pour tenir les Canadiens au courant de la façon dont l'argent de leurs impôts est dépensé.

Le gouvernement est l'un des principaux participants dans l'économie canadienne. Les gouvernements provinciaux, collectivement, dépensent beaucoup plus que nous le faisons, mais je n'ai pas à m'excuser et je n'ai jamais eu l'impression que le gouvernement précédent aurait agi d'une façon différente de la nôtre.

M. Hnatyshyn: Madame le Président, c'est après avoir examiné le budget supplémentaire «B» que j'ai été poussé à poser cette question. D'après celui-ci, les crédits affectés à la publicité ont été augmentés au moins de \$26,925,000 cette année tandis que ceux du Centre d'information sur l'unité canadienne l'ont été de \$15,172,000. Ces sommes dépassent le montant total des dépenses que le pays a effectuées la première année après la confédération. Quant aux crédits du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ils ont augmenté de \$9,555,000. Dans les trois cas que je viens de signaler les crédits ont triplé.

Le gouvernement estime-t-il que la tribune de la presse n'a pas bien expliqué aux Canadiens ce qui se déroule ici ou croit-il que les Canadiens sont un peu lents d'esprit et ont besoin de ce genre d'orientation? Comment justifie-t-il cette augmentation faramineuse et sa mentalité qui tient d'un monde programmé.

M. Fleming: Madame le Président, la question du député dénote une certaine hypocrisie. Il y a actuellement deux provinces qui sont administrées par des gouvernements carrément conservateurs et une autre qui est dirigée par un gouvernement pseudo conservateur; ceux-ci défendent des positions que n'apportent pas vraiment les assemblées législatives, ils dépensent l'argent des contribuables et exposent certaines lignes de conduite. Or, j'ai donné ma parole que nous ne ferions rien de tel.

M. Hnatyshyn: C'est vous qui les avez poussés à agir de la sorte.

M. Fleming: C'est faux. Nous agissons exactement comme je l'ai annoncé il y a quelques semaines lorsqu'on m'a interrogé à ce sujet. Nous communiquons aux Canadiens les programmes du gouvernement du Canada qui jouissent de l'appui du Parlement. C'est tout ce que nous faisons, et c'est en fait tout ce que nous devrions faire.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSTITUTION**LA RÉCEPTION DE LA LETTRE DE LA FRATERNITÉ DES INDIENS**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné l'assurance donnée maintes fois par le premier ministre que les autochtones participeraient au processus de réforme constitutionnelle dans tous les domaines les concernant et étant donné le fait que le gouvernement n'a pas consulté les autochtones avant de rédiger le projet de résolution sur la constitu-

tion, le premier ministre pourrait-il confirmer qu'il a reçu une lettre du président de la Fraternité nationale des Indiens lui demandant de le recevoir au plus tôt pour discuter de la constitution et le premier ministre pourrait-il nous dire s'il a accepté cette rencontre et sinon pourquoi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, d'après les renseignements que j'ai reçus du ministre des Affaires indiennes, le gouvernement a offert aux groupes d'autochtones 1.4 million de dollars pour leur permettre d'effectuer des travaux de recherche concernant leurs revendications constitutionnelles. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi qu'avec le ministre en personne et il y a eu très récemment des rencontres au niveau des hauts fonctionnaires. J'ai communiqué par lettre avec les chefs des autochtones et je leur ai dit que je serais prêt à les rencontrer à un moment donné lorsqu'ils en seraient arrivés à la conclusion, suite à leurs travaux de recherche, qu'ils avaient des propositions concrètes à faire au gouvernement.

M. Manly: Madame le Président, la position du gouvernement semble toujours être qu'il est prêt à jeter de l'argent aux autochtones afin qu'ils puissent se rencontrer entre eux. Ils aimeraient effectivement se réunir avant la fin novembre, date à laquelle se tient la conférence réunissant tous leurs chefs afin de pouvoir débattre maintenant de la réforme constitutionnelle alors qu'elle n'en est qu'à son premier stade.

● (1150)

Le premier ministre pourrait-il nous dire s'il sait que les Indiens, les Métis et les Inuit sont très fâchés et déçus parce qu'on ne tient nullement compte de leurs droits dans la charte des droits? Comment croit-il que les autochtones peuvent être des participants efficaces à la première étape de la modification constitutionnelle qui influe directement sur leurs droits fondamentaux?

M. Trudeau: Madame le Président: il n'est pas exact de dire qu'on n'en a nullement tenu compte. La résolution dont le comité est saisie dit que leurs droits ne sont pas modifiés. Je le répète, nous avons aidé les Indiens, les autochtones, les Métis et les Inuit à faire eux-mêmes des recherches pour trouver la définition précise de ces droits dans un document constitutionnel. S'ils présentent une modification quelconque que tous les partis à la Chambre pourront accepter de même que, je l'espère, plusieurs des gouvernements provinciaux—nous sommes disposés à approuver des amendements sur cette question comme sur d'autres.

Toutefois, je voudrais signaler au député qu'on ne peut soutenir avec conviction qu'il faudrait inclure maintenant dans la constitution une simple revendication des droits autochtones sans savoir exactement ce que cela signifie. Tout d'abord, les tribunaux devront interpréter une modification constitutionnelle de ce genre et je crois que tous voudraient savoir quels sont les droits des autochtones, leur portée, à qui ils s'appliquent et ainsi de suite.